

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE NEUVEGLISE

Séance du 06 janvier 2016 – 20H45

Absents et excusés : GLORE Catherine, LEVY Fanny.

Pouvoirs : Catherine GLORE donne pouvoir à Joël LABORIE

PRESENTS: 12 **VOTANTS:** 13

Joëlle SABOT est nommée secrétaire de séance.

Principe de fixation de tarifs références pour les ventes de portions de chemins communaux, de voies communales ou de délaissés communaux.

Le Conseil souhaite fixer des tarifs références pour les ventes de portions de chemins communaux, de portions de voies communales ou de délaissés communaux. Les demandes sont fréquentes et il convient d'établir un barème de référence cohérent à appliquer aux demandeurs, tout en précisant que chaque demande sera examinée au cas par cas et délibérée.

Les tarifs de base suivants sont adoptés : 5 € H.T/m², lorsque la portion est située en zone constructible et 3 € H.T/m² si la zone non constructible.

Les frais de documents d'arpentage, d'actes notariés et tous documents utiles à la vente seront à la charge de l'acquéreur.

Projet et plan de financement révisés pour l'aménagement du presbytère en logements

Un complément au projet initial est apporté afin que les aménagements extérieurs prennent en compte la possible faible mobilité des futurs locataires.

Vote : Pour 13, contre 0, abs 0.

Autres décisions notoires, prises à l'unanimité

Approbation des nouvelles demandes d'adhésion à l'EPF-SMAF Auvergne.

Possibilité de payer des investissements avant le vote des budgets 2016, dans la limite des 25% des précédents budgets de l'année précédente.

Fin de séance à 22h55.